

Administration du spectacle vivant

RNCP42003 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Grade_Master — Diplôme conférant le grade de Master
Code(s) NSF	133, 314, 315
Formacode(s)	45022, 45004, 45012, 45052
Code(s) ROME	L1302, L1303, L1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	14/12/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THEATRE · SIRET : 19750773400022

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification prépare au métier d'administrateur du spectacle vivant au sein d'un collectif préparant à l'ensemble des métiers artistiques et cadres du spectacle vivant.

Ce professionnel accompagne le développement des projets artistiques et/ou culturels et met en place une stratégie pour s'assurer de leur faisabilité. Il comprend la demande artistique afin de proposer une traduction budgétaire du projet de spectacle.

Il assure le suivi de la mise en place et de l'exploitation des projets artistiques. Il s'inscrit dans une réflexion en lien avec les artistes et ou les directions d'institutions afin d'opérer les grands choix stratégiques.

Il positionne et formalise le projet artistique et ou culturel dans son contexte. Il a en charge la structuration administrative de l'entité juridique porteuse du projet artistique et/ou culturel dans son contexte. Il assure la gestion administrative, financière, budgétaire, juridique et sociale des entreprises culturelles et conduit les relations avec les partenaires financiers et institutionnels. Il a en charge la gestion des ressources humaines.

Évolution des compétences qu'exige le métier d'administrateur, en prise avec l'évolution du secteur professionnel et les besoins en emploi :

- une attention accrue aux enjeux sociétaux tels la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) et la prévention des risques (accessibilité et inclusion des personnes en situation de handicap, risques psycho-sociaux - RPS et violences et harcèlement sexistes et sexuels - VHSS) mais aussi sûreté des lieux, des personnes et des données), les soft skills, la mixité sociale et intergénérationnelle, la transition écologique et l'écoconception, pour modifier les pratiques de management des équipes (collaboration et concertation), l'organisation du travail et les modes de production et de diffusion des spectacles.
- un accompagnement dans l'utilisation des évolutions technologiques et numériques

(IA) pour concevoir des synthèses et des projections financière et juridique nécessaires au développement de l'entreprise culturelle dans un secteur exposé aux aléas économiques et aux variations des politiques publiques.

Valeur ajoutée du diplôme en compétences identifiées au regard du monde socio-économique : des interactions avec les nombreux corps de métiers de la conception et de l'encadrement du spectacle présents au sein d'une école supérieure d'art, qui favorise l'acquisition des logiques nécessaires à la prise de fonction au sein d'un comité de direction de structure culturelle.

ACTIVITÉS VISÉES

De manière spécifique à cette profession, l'administrateur de spectacle vivant est en mesure de :

- Accompagner l'élaboration administrative de la stratégie d'un projet de spectacle vivant
- Accompagner et administrer une production de spectacle vivant
- Administrer une compagnie ou un lieu de spectacle vivant

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales :

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques :

- Analyser le projet artistique au regard de son environnement, des enjeux de développement durable et d'inclusion et des orientations des politiques culturelles locales, nationales et européennes notamment au regard des droits culturels
- Identifier et quantifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet artistique y compris par l'utilisation avisée de l'IA
- Impulser et accompagner le changement en matières de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) et de développement durable (DD)
- Réaliser une étude de faisabilité, le cas échéant en réponse à un appel à projet
- Concevoir des outils adéquats de communication
- Conseiller et guider les choix du projet artistique dans un contexte budgétaire déterminé
- Proposer un cadre juridique, social et fiscal adapté au projet
- Élaborer une stratégie de développement
- Conduire avec le créateur du spectacle une réflexion sur le dimensionnement du spectacle à créer en fonction des moyens financiers, humains, matériels mobilisables et des possibilités de diffusion
- Obtenir les autorisations nécessaires en matière de droits d'auteurs et droits voisins auprès des ayants droit et/ou organismes de gestion collective
- Établir des projections budgétaires basées sur plusieurs hypothèses quant aux conditions de production
- Contribuer à la recherche de partenaires professionnels et institutionnels
- Mener les pourparlers avec les équipes artistiques et techniques du projet
- Construire le calendrier de production et de tournée du spectacle et établir le budget de production en collaboration

avec les différentes parties prenantes du projet

- Négocier les contrats de travail, de coproduction et de diffusion, de commande et de cession de droit, de droits voisins et d'assurance de la production
- Élaborer les dossiers de demandes de financement auprès des partenaires publics ou privés, superviser ou assurer la gestion comptable du projet et la gestion de la paie et assurer le suivi de l'exécution du budget de production
- Anticiper et planifier les temps de travail et les échéances de création et de diffusion
- Coordonner les équipes en veillant à leur sécurité et leur santé y compris dans la prévention des risques psycho-sociaux
- Organiser les plannings et les conditions de travail des artistes et des techniciens en termes d'accueil, de transports et d'hébergements pour la période de production et de tournée
- Veiller à l'organisation du transport des décors en collaboration avec la direction technique
- Concevoir et mettre en œuvre le système d'information comptable et budgétaire et encadrer la production des documents comptables obligatoires
- Établir le budget prévisionnel de trésorerie et entretenir les relations avec les banques
- Rédiger les dossiers de demande de subventions
- Allouer les ressources humaines aux différentes activités de la structure, organiser les conditions de travail en veillant à leur sécurité et leur santé y compris dans la prévention des risques psycho-sociaux dans l'établissement et mettre en œuvre une politique de dialogue social
- Proposer une gestion prévisionnelle des compétences en adéquation avec la stratégie globale et accompagner leur développement, définir les fiches de postes, organiser les recrutements, négocier et rédiger les contrats d'engagement
- Garantir le suivi du temps de travail, superviser la paie, effectuer les entretiens individuels annuels et organiser les élections des représentants du personnel au CSE
- Préparer, convoquer et animer les instances de gouvernance de la structure
- Réaliser le suivi des conventions et élaborer les bilans à transmettre aux tutelles
- Veiller au respect des obligations en matière fiscale, de santé et de sécurité, d'accessibilité et d'inclusion et de développement durable
- Identifier et entretenir des relations pertinentes avec les acteurs artistiques, culturels, institutionnels, économiques ainsi qu'avec les réseaux locaux, nationaux et internationaux du spectacle vivant

Blocs de compétences

RNCP42003BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation se fait par la mise en situation notamment scénique, un contrôle continu des connaissances et par la rédaction et soutenance d'un travail de recherche artistique.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture du bloc de compétences selon sa planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

RNCP42003BC02 — Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité

d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation se fait par la mise en situation notamment scénique, un contrôle continu des connaissances et par la rédaction et soutenance d'un travail de recherche artistique.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

RNCP42003BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation se fait par la mise en situation notamment scénique, un contrôle continu des connaissances et par la rédaction et soutenance d'un travail de recherche artistique.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

RNCP42003BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation se fait par la mise en situation notamment scénique, un contrôle continu des connaissances et par la rédaction et soutenance d'un travail de recherche artistique.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

RNCP42003BC05 — Accompagner l'élaboration administrative de la stratégie d'un projet de spectacle vivant

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser le projet artistique au regard de son environnement, des enjeux de développement durable et d'inclusion (mixité générationnelle, diversité multiculturelle, gestion des situations de handicap) et des orientations des politiques culturelles locales, nationales et européennes notamment au regard des droits culturels
- Identifier et quantifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet artistique
- Réaliser une étude de faisabilité, le cas échéant en réponse à un appel à projet
- Concevoir des outils adéquats de communication dont ceux de la communication numérique
- Conseiller et guider les choix du projet artistique dans un contexte budgétaire déterminé
- Proposer un cadre juridique, social et fiscal adapté au projet

- Élaborer une stratégie de développement en s'appuyant sur des outils numériques dont l'IA dans les processus de travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

Réaliser un dossier à partir d'un projet de spectacle :

Rédiger et présenter un rapport écrit faisant état d'une analyse de faisabilité d'un projet de spectacle

La présentation est réalisée dans le cadre du contrôle permanent sur un format écrit et oral face à des professionnels invités

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

RNCP42003BC06 — Accompagner et administrer une production de spectacle vivant

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conduire avec le créateur du spectacle une réflexion sur le dimensionnement du spectacle à créer en fonction des moyens financiers, humains, matériels mobilisables et des possibilités de diffusion
- Obtenir les autorisations nécessaires en matière de droits d'auteurs et droits voisins auprès des ayants droit et/ou organismes de gestion collective
- Établir des projections budgétaires basées sur plusieurs hypothèses quant aux conditions de production
- Contribuer à la recherche de partenaires professionnels et institutionnels
- Mener les pourparlers avec les équipes artistiques et techniques du projet
- Construire le calendrier de production et de tournée du spectacle et établir le budget de production en collaboration avec les différentes parties matérialisant le projet
- Négocier les contrats de travail, de coproduction et de diffusion, de commande et de cession de droit, de droits voisins et d'assurance de la production
- Élaborer les dossiers de demandes de financement auprès des partenaires publics ou privés (coopération, mutualisation financements croisés, levées de fonds, sponsoring, mécénat...), superviser ou assurer la gestion comptable du projet et la gestion de la paie et assurer le suivi de l'exécution du budget de production
- Anticiper et planifier les temps de travail et les échéances de création et de diffusion
- Coordonner les équipes en veillant à leur sécurité et leur santé y compris dans la prévention des risques psycho-sociaux
- Organiser les plannings et les conditions de travail des artistes et des techniciens en termes d'accueil, de transports et d'hébergements pour la période de production et de tournée
- Veiller à l'organisation du transport des décors en collaboration avec la direction technique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle :

Administrer la mise en œuvre d'un projet de spectacle vivant

Contrôle permanent en cours de formation sous des modalités écrites ou orales adaptées : rendu de travaux et de dossiers, mise en situation sur un projet, évaluation de projets, rapports de stage.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

RNCP42003BC07 — Administrer une compagnie ou un lieu de spectacle vivant

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir et mettre en œuvre le système d'information comptable et budgétaire et encadrer la production des documents comptables obligatoires en s'aidant de logiciels métiers et des outils de l'IA
- Établir le budget prévisionnel de trésorerie et entretenir les relations avec les banques
- Rédiger les dossiers de demande de subventions
- Allouer les ressources humaines aux différentes activités de la structure, organiser les conditions de travail en veillant à leur sécurité et leur santé y compris dans la prévention des risques psycho-sociaux dans l'établissement et mettre en œuvre une politique de dialogue social
- Proposer une gestion prévisionnelle des compétences en adéquation avec la stratégie globale et accompagner leur développement, élaborer les fiches de postes, organiser les recrutements, négocier et rédiger les contrats

d'engagement

- Garantir le suivi du temps de travail, superviser la paie, effectuer les entretiens individuels annuels et organiser les élections des représentants du personnel au comité social et économique (CSE)
- Préparer, convoquer et animer les instances de gouvernance de la structure
- Réaliser le suivi des conventions et élaborer les bilans à transmettre aux tutelles
- Veiller au respect des obligations en matière fiscale, de santé et de sécurité, d'accessibilité et d'inclusion et de développement durable
- Identifier et entretenir des relations pertinentes avec les acteurs artistiques, culturels, institutionnels, économiques ainsi qu'avec les réseaux locaux, nationaux et internationaux du spectacle vivant

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

Réalisations de cas pratiques :

Garantir la bonne gestion d'une compagnie ou d'un lieu de spectacle vivant

Contrôle des réalisations sous forme de rendu de travaux et de dossiers, mise en situation et évaluation de projets, rapports de stage.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'administrateur a vocation à exercer dans les différents secteurs du spectacle vivant (théâtre, opéra, danse, concert, cirque, marionnettes) ou audio-visuel.

L'activité de l'administrateur s'exerce essentiellement en bureau, régulièrement en lieux de rendez-vous extérieurs et sur les différents lieux de spectacle en étroite collaboration avec la direction artistique et technique.

L'activité

s'exerce soit sous statut de salarié sous forme de contrat à durée indéterminée dans une structure de spectacle privée ou publique, soit sous forme de contrats de travail à durée déterminée d'usage (intermittent) pour la durée d'une production ou d'une tournée.

L'administrateur peut également être indépendant en inscrivant son activité dans des réponses à des commandes ou sur initiative individuelle comme porteur de projet en créant une agence de conseil en ingénierie culturelle ou en ouvrant un bureau de production. L'activité peut dans ce cas être irrégulière, suivant l'économie de prototype qui caractérise le secteur.

L'activité s'exerce le plus souvent en horaires décalés (soirées et week-end) et peut supposer des déplacements ou éloignements sur plusieurs jours d'affilée au niveau international.

Le rythme de l'activité peut être très variable sur le court et long terme, en fonction de la concrétisation des projets menés en compagnies ou collectifs et de la programmation des entreprises de diffusion de spectacles.

L'administratrice ou l'administrateur de spectacle peut également évoluer vers des postes de direction ou des postes dans la fonction publique territoriale, de cadre culturel ou de médiation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre à des emplois qui peuvent recouvrir les appellations suivantes dans le spectacle :

- Administrateur de spectacle
- Agent d'artiste
- Directeur de production
- Directeur administratif
- Administrateur de production
- Attaché de production
- Chargé de production
- Entrepreneur de spectacles
- Producteur de spectacles
- Administrateur de compagnie
- Administrateur de tournée

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'existe pas de réglementation particulière pour exercer les activités du métier d'administrateur du spectacle vivant. Les apprenants sont toutefois incités à connaître les gestes et postures de prévention sur des postes de bureau et dans des lieux équipés d'équipements scéniques, ainsi qu'à suivre une formation "aux gestes qui sauvent" et à la "prévention des risques psychosociaux".

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 110 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	79 855
Jugés difficiles à recruter	7 %
Emplois saisonniers	30 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation diplômante et à la certification dans son intégralité est conditionnée par la réussite à des concours d'entrée pour les étudiants en formation initiale ou par la réussite à des examens d'entrée annuels pour les stagiaires en formation professionnelle continue.

L'accès à la certification de compétences est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen du dossier d'entrée des candidats.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La validation de la certification est conditionnée par la validation de l'intégralité des semestres composants la certification et par la présentation et soutenance d'un travail de recherche pour les étudiants en formation initiale et les stagiaires en formation continue diplômante.

La validation partielle de la certification est conditionnée à la validation des compétences sur le bloc suivi par le stagiaire en formation professionnelle.

La validation de la certification en VAE est conditionnée à l'acceptation d'un livret de recevabilité dans le calendrier imprimé puis au dépôt d'un dossier de validation et à la présentation orale devant un jury.

Chaque bloc peut faire l'objet d'une demande de validation par VAE partielle et la validation de la totalité de la certification nécessitera également pour ces candidats la présentation écrite et soutenance orale devant un jury d'un projet de recherche-crédation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury est composé a minima d'un représentant de l'Ecole, d'un responsable pédagogique ou d'un enseignant et d'un professionnel extérieur.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 14/12/2030

Date de dernière délivrance possible 14/12/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	9	—	89 %	—
2023	9	—	83 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35624

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35624

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

/

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42003/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	9 000 €
Durée	1323 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	9 000 €

Coût moyen par dossier	9 000 €
Durée moyenne	1323 h
Période	05/2026
France Travail	51 %
France compétences	49 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.